

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 novembre 2023

Délibération
n° 161-2023
Point 4.5.2

Point 4.5.2 de l'ordre du jour

Intitulé : Barèmes et tarifs des prestations relatives aux concours nationaux 2023/2024

EXPOSE DES MOTIFS :

Les prestations relatives aux concours d'entrée et aux formations aux concours des candidats à l'EM Strasbourg doivent être approuvées pour chaque année universitaire.

BAREME DES PRESTATIONS RELATIVES AUX CONCOURS D'ENTREE 2023/2024

Epreuves écrites :

Surveillance écrits concours Trajectoire Management, Ecricome et Unistrapass PGE

- SMIC horaire en vigueur

Conception et correction d'épreuves pour le concours Trajectoire Management :

Conception des sujets des épreuves de :

- Synthèse : 150€ par sujet
- Culture générale : 150€ par sujet

Correction des copies de :

- Synthèse : 4€ par copie
- Culture générale : 4€ par copie

Frais d'inscription aux concours :

Concours Trajectoire Management

- Inscription au concours à régler par les candidats :
 - *gratuit* pour les boursiers
 - *50 euros pour les candidats non boursiers*

Concours UNISTRA PASS PGE

- Inscription au concours :
 - *gratuit* pour les boursiers
 - *50 euros pour les candidats ayant déjà passé le test TAGE-MAGE*
 - *90 euros pour les candidats passant le TAGE-MAGE à l'EM dans le cadre du concours*

Concours UNISTRA PASS Bachelor

- Inscription au concours :
 - *gratuit* pour les boursiers
 - *50 euros pour les candidats non boursiers*

Formation aux concours ECRICOME Bachelor et Tremplin (oraux blancs) :

- Intervenants : forfait de 2 heures TD par ½ journée de participation

Epreuves orales concours Unistrapass PGE, Unistrapass Bachelor et concours ECRICOME (Bachelor, Prépas, Littéraires et Tremplin) :

- Participation aux jurys d'entretiens individuels des concours : forfait de 2 heures TD par ½ journée de participation

Liste des personnes à rémunérer :

- Enseignants permanents fonctionnaires
- Enseignants permanents contractuels
- Enseignants vacataires effectuant + de 24 heures CM dans l'année
- Référents concours (liste établie par le service concours)

Epreuves orales de langues (concours Unistrapass PGE, Unistrapass Bachelor et phases complémentaires ECRICOME Bachelor et Tremplin) :

- Participation aux jurys de Langues vivantes : Indemnité par candidat : 12,33€ brut par candidat interrogé

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les barèmes et tarifs des prestations relatives aux concours nationaux pour l'année 2023/2024.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	23
Nombre de voix contre	4
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

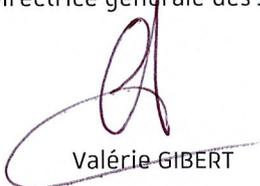
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 9 novembre 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

